

AVIS DE CONVOCATION

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté

Membres du Conseil

M. Benoit Fortin, conseiller scolaire, CSViamonde
M. Éric Lapointe, conseiller scolaire, CSViamonde
M^{me} Chloë Robert, conseillère scolaire, CSViamonde

Représentants d'organismes

M^{me} Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Toronto
M^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter
M^{me} Stephanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto
M. Wadih Beheit, représentant de La clé d'La Baie

Vous êtes par la présente convoqué-e à la

Réunion du : **Comité consultatif de l'enfance en difficulté**

Date : **Le 8 octobre 2019**

Heure : **de 17 h 30 à 19 h**

Lieu : **Siège social de Toronto
116, Cornelius Parkway
Toronto, ON M6L 2K5**

**COMITÉ CONSULTATIF
DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Le 8 octobre 2019
Siège social de Toronto**

ORDRE DU JOUR

Rencontre n° 2 – de 18 h 15 à 19 h

La rencontre sera présidée par : à déterminer

1. Appel des membres
2. Affaires courantes :
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.2 Déclaration de conflit d'intérêts
3. Résultat des tests provinciaux en lecture, écriture et mathématiques de 2019
4. Centre Jules-Léger : Statistiques des services
5. Correspondance :
 - 5.1 Quatre lettres provenant de la présidente du CCED du Greater Essex County D.S.B. adressée à Lisa M. Thompson
 - 5.2 Lettre provenant du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est adressée à Stephen Lecce
6. Tour de table : Annonces des organismes
7. Dates des prochaines réunions

Réunion nos. 3 et 4 : 12 novembre 2019

Réunion no. 10 : 2 juin 2020

Note : Date corrigée en raison d'un conflit avec le Comité de vérification.
8. Levée de la réunion

POINT NO. 3 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre No 2



Le 8 octobre 2019

AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Objet : Résultats de l'OQRE – EED

Chaque année scolaire, les élèves de la participent aux évaluations provinciales préparé par l'OQRE. Ces tests provinciaux évaluent les compétences des élèves en littératie (lecture et écriture) et en mathématiques à trois étapes clés de leur éducation.

En 3^e année et 6^e année, les tests vérifient les compétences acquises en lecture, écriture et mathématiques.

En 9^e année, on mesure les compétences acquises en mathématiques

Puis en 10^e année, le test de compétences linguistiques vérifie si les élèves ont atteint ou non la norme minimale en littératie dans toutes les matières jusqu'à la fin de la 9^e année. La réussite de ce test est une des conditions à remplir pour obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario.

Vous trouvez ci-joint les résultats pour les élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) et des élèves ayant bénéficié d'adaptations (p. ex. utilisation d'un ordinateur).

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 8 octobre 2019 intitulé « Résultats de l'OQRE - EED » soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant de l'éducation,

Michel Laverdière

P.j. (1)

POINT NO. 3 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre No 2

Conseil scolaire Viamonde 2019 - Résultats des élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) et des élèves ayant bénéficié d'adaptations

Ces résultats montrent la performance des élèves ayant bénéficié d'adaptations selon un plan d'enseignement individualisé (PEI) avec ou sans identification par un Comité d'identification, de placement ou de révision (CIPR). Ils font état de toutes les anomalies, à l'exception des élèves surdoués, comme indiqué ci-dessous :

- Comportement
- Cécité/basse vision
- Anomalies multiples
- Troubles du langage
- Troubles du spectre autistique
- Déficience intellectuelle légère
- Handicap physique
- Troubles d'apprentissage
- Surdit /surdit  partielle
- Handicap de d veloppement
- Troubles de la parole

3^e ann e – R sultats des  l ves

Ann�e		Province		Conseil	
		Nombre d'�l�ves	Qui ont atteint les niveaux 3 et 4	Nombre d'�l�ves	Qui ont atteint les niveaux 3 et 4
2016-2017	Lecture	1 615	57%	123	58%
	�criture		62%		53%
	Maths		50%		47%
2017-2018	Lecture	1598	59%	127	52%
	�criture		59%		47%
	Maths		48%		35%
2018-2019	Lecture	1605	64%	122	62%
	�criture		56%		51%
	Maths		43%		42%

Les r sultats des  l ves du Conseil demeurent inf rieurs   ceux de la province.

6^e ann e – R sultats des  l ves

Ann�e		Province		Conseil	
		Nombre d'�l�ves	Qui ont atteint les niveaux 3 et 4	Nombre d'�l�ves	Qui ont atteint les niveaux 3 et 4
2016-2017	Lecture	1 608	74%	137	74%
	�criture		57%		53%
	Maths		55%		49%
2017-2018	Lecture	1736	74%	135	72%
	�criture		50%		42%
	Maths		58%		53%
2018-2019	Lecture	1828	73%	145	79%
	�criture		47%		54%
	Maths		53%		58%

Les r sultats des  l ves EED du Conseil sont sup rieurs   ceux de la province.

POINT NO. 3 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre No 2

Conseil scolaire Viamonde 2019 - Résultats des élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) et des élèves ayant bénéficié d'adaptations

TPM – Mathématiques 9^e année – Résultats des élèves du cours appliqué

Année	Province		Conseil	
	Nombre d'élèves	Qui ont atteint les niveaux 3 et 4	Nombre d'élèves	Qui ont atteint les niveaux 3 et 4
2016-2017	637	39%	33	31%
2017-2018	573	40%	37	35%
2018-2019	620	42%	45	40%

En 2018-2019, un plus grand nombre d'élèves a atteint ou dépassé la norme provinciale. L'écart se réduit entre les élèves du Conseil et ceux de la province.

TPM – Mathématiques 9^e année – Résultats des élèves du cours théorique

Année	Province		Conseil	
	Nombre d'élèves	Qui ont atteint les niveaux 3 et 4	Nombre d'élèves	Qui ont atteint les niveaux 3 et 4
2016-2017	453	73%	36	62%
2017-2018	477	78%	34	74%
2018-2019	497	81%	27	81%

En 2018-2019, le pourcentage d'élèves est identique entre les élèves du Conseil et ceux de la province.

TPCL – Test de compétences linguistiques 10^e année – Résultats des élèves admissibles pour la première fois

Année	Province		Conseil	
	Nombre d'élèves	Pourcentage d'élèves ayant participé pleinement	Nombre d'élèves	Pourcentage d'élèves ayant participé pleinement
2016-2017	1192	86%	71	89%
2017-2018	1186	87%	58	90%
2018-2019	1207	86%	77	81%

En 2018-2019, le résultat des élèves EED du Conseil est inférieur à celui de la province.

POINT NO 4 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre No 2



Le 8 octobre 2019

AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Objet : Centre Jules-Léger

Le Centre Jules-Léger est un partenaire important pour notre Conseil. Celui-ci offre des services consultatifs à nos équipes œuvrant auprès d'élèves ayant une surdité, surdicéité ou cécité/basse vision. Au cours de l'année scolaire 2018-2019, il y a eu 166 consultations auprès de 44 élèves dans nos écoles. En pièce jointe, vous recevez les données.

Le Centre Jules-Léger offre également un appui à notre équipe pour des formations au personnel sur demande.

Outre ces services, le Centre Jules-Léger offre des programmes scolaires aux élèves qui sont sourds, malentendants, aveugles ou sourds et aveugles, tant au niveau élémentaire que secondaire à Ottawa.

De plus, elle offre un placement dans un internat pour les élèves ayant des troubles d'apprentissage. Chaque automne, il reçoit les intentions des conseils scolaires pour ce type de service. Ces intentions ne constituent pas une admission. Seul le dépôt du dossier de demande, complété selon les directives de la Note Politique/Programme no. 89, avant le 1^{er} mars 2020, constituera une demande formelle pour le comité provincial de sélection. La volonté des parents à se prévaloir de ce service est essentielle au dépôt des intentions soumis par notre équipe.

Si vous désirez en connaître plus sur le Centre Jules-Léger, je vous encourage à consulter leur site internet <https://centrejulesleger.ca>

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 8 octobre 2019 intitulé « Centre Jules-Léger » soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant de l'éducation,

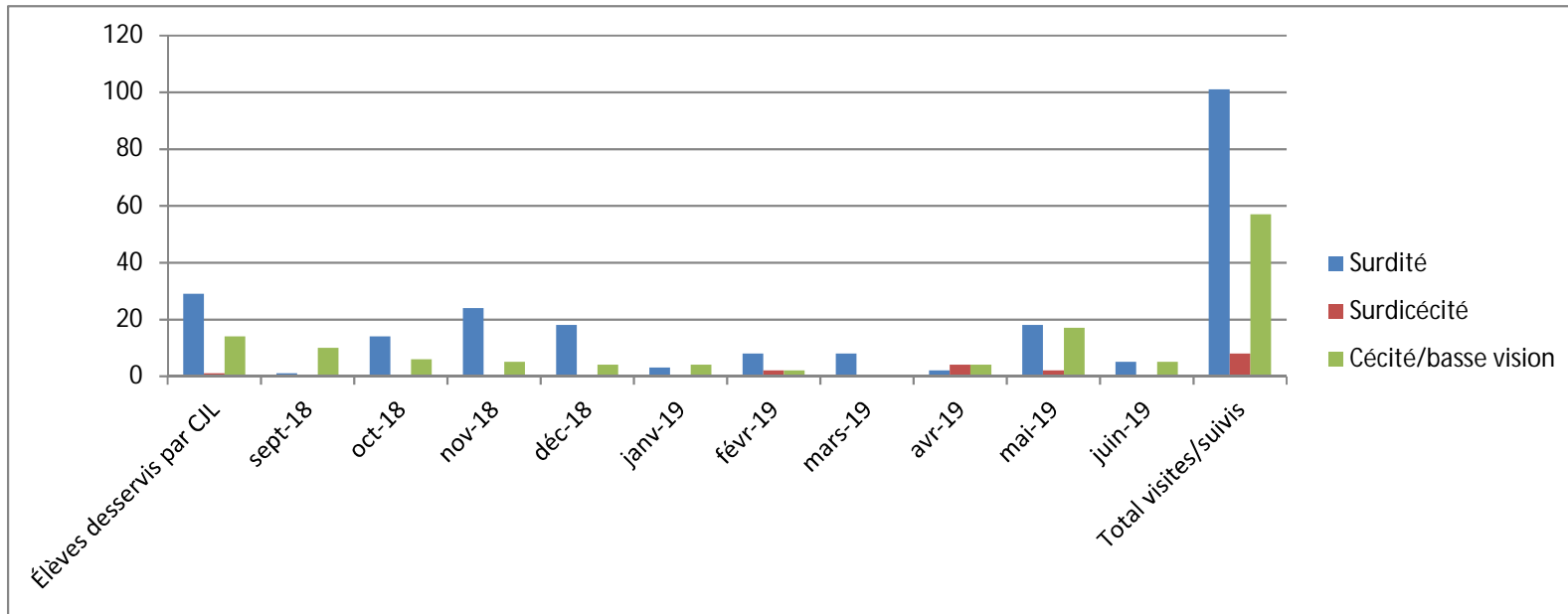
Michel Laverdière

P.j. (1)

POINT NO 4 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre No 2

Conseil scolaire Viamonde (58)

2018-2019	Élèves	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	Total visites/suivis
Surdité	29	1	14	24	18	3	8	8	2	18	5	101
Surdicécité	1						2	0	4	2	0	8
Cécité/basse vision	14	10	6	5	4	4	2	0	4	17	5	57



21-juin-19

Note: Ces donn es n'incluent pas les suivis faits au niveau de recherche, et de r dactions de documents envoy s au conseil scolaire.

POINT NO 5.1 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre No. 2

Greater Essex County District School Board

451 Park St. W., P.O. Box 210, Windsor, ON N9A 6K1 · 519-255-3200



July 5, 2019

Honorable Lisa M. Thompson
Minister of Education
22nd Floor Mowat Block
900 Bay Street
Toronto, ON
M7A 1L2

REÇU LE :

14 AOÛT 2019

SECTEUR DE LA DIRECTION

Dear Minister Thompson,

The Special Education Advisory Committee (SEAC) of the Greater Essex County District School Board is writing in support of Bill 64, ***Noah and Gregory's Law, Transition to Adult Developmental Services and Supports***. The Act recently passed its second reading and has been referred to the Standing Committee on Regulations and Private Bills. We ask that you strongly and actively support this Bill to ensure its passage to a third reading as soon as possible.

Students with developmental disabilities, along with their families, already face many challenges regarding crucial services and the cessation of these supports at age 18 causes increased and unnecessary burdens. We ask that you support the implementation of Bill 64 to improve their transition to adult services.

Thank you in advance for your consideration.

Sincerely,

Mary-Ann Fuduric, Chair
Special Education Advisory Committee
Greater Essex County District School Board

CC: Chairs of Ontario Special Education Advisory Committees
CC: GECDSB Board of Trustees

POINT NO 5.1 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre No. 2

Greater Essex County District School Board

451 Park St. W., P.O. Box 210, Windsor, ON N9A 6K1 · 519-255-3200



July 5, 2019

Hon. Lisa M. Thompson, Minister of Education
Ministry of Education
Mowat Block 22nd Floor
900 Bay Street
Toronto, Ontario M7A 1L2

REÇU LE :
14 AOÛT 2019
SECTEUR DE LA DIRECTION

Dear Minister Thompson,

I am writing to you today on behalf of the members of the Greater Essex County District School Board's (GECDSB) Special Education Advisory Committee (SEAC). Our SEAC includes 8 Parent Associations, who represent thousands of the families in the Essex County Region.

In the fall of 2018, the members of our SEAC were made aware of the changes to funding that were announced by the Deputy Minister of Education in August of 2018. As a group whose responsibility includes advocating for the rights of all children with special needs in our region, we were disheartened and deeply disappointed by the Ministry of Education's decision to reduce the increase to the Special Incidence Portion that was previously announced for the 2018-2019 school year. Schools have a legal obligation to accommodate every child with a disability. When a student requires full time 2:1 staffing, how to pay for it should never have to be the board's primary concern. It should be the safety and dignity of that child; and the safety of staff and other students. The claw back of the additional funding for the boards who mostly already operate in a negative special education budget is unconscionable. And the lack of flexibility around the rules of the SIP grants often prevents them from being sought.

The GECDSB already has to use more funding than provided by the Ministry of Education through Special Education Grants to offset the costs associated with Special Education Services. The claw back of the SIP increase announced for the 2018-2019 school year only serves to increase the Special Education deficit. With this deficit, more children will be affected. As a SEAC, we are deeply concerned by the direction that this government is taking regarding funding for our most vulnerable students. As the Auditor General's Report highlights, the Ministry of Education's "funding formula uses out-of-date benchmarks and is due for an external review."

We urge the Minister to reconsider this decision to reduce funding for these grants, and consider fully funding this necessary accommodation for our most vulnerable, complex and challenging students.

Sincerely,

Mary-Ann Fuduric, Chair
Special Education Advisory Committee
Greater Essex County District School Board

CC: GECDSB Board of Trustees
CC: Chairs of Ontario Special Education Advisory Committees

POINT NO 5.1 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre No. 2

Greater Essex County District School Board

451 Park St. W., P.O. Box 210, Windsor, ON N9A 6K1 · 519-255-3200



July 5, 2019

Hon. Lisa M. Thompson, Minister of Education
Ministry of Education
Mowat Block 22nd Floor
900 Bay Street
Toronto, Ontario M7A 1L2

REÇU LE :

14 AOÛT 2019

SECTEUR DE LA DIRECTRICE

Dear Minister Thompson,

I am writing to you today on behalf of the members of the Greater Essex County District School Board's (GECDSB) Special Education Advisory Committee (SEAC). Our SEAC includes eight Parent Associations, who represent thousands of the families in the Essex County Region.

We are very concerned about the recent changes to the provincial funding model for class size averages and with the announcement of mandatory e-learning courses. The impact that these changes will have on students with special education needs will be devastating. Students with special education needs require significant in-class support to have meaningful and equitable access to education. Mandatory e-learning courses removes the critical component to success, a physical teacher who provides support and allows for meaningful connections, which are important to student well-being and resiliency. Furthermore, placing the burden of access to technology and the internet for these courses is inequitable. Students who live in remote areas of Windsor-Essex County or those without access to the necessary technology will be disadvantaged.

The drastic increase to class-size average will provide less support to students with special education needs and those identified as at-risk for learning difficulties. The increase to class sizes is likely to reduce course options, sections, and specialized courses that support students with learning needs. More students will equate to less time that teachers have to assist students identified as at-risk or those with Individual Education Plans.

We urge the Minister to reconsider this decision to reduce funding for these grants, and consider fully funding this necessary accommodation for our most vulnerable, complex and challenging students.

Sincerely,

Mary-Ann Fuduric, Chair
Special Education Advisory Committee
Greater Essex County District School Board

CC: GECDSB Board of Trustees
CC: Chairs of Ontario Special Education Advisory Committees

POINT NO 5.1 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre No. 2

Greater Essex County District School Board

451 Park St. W., P.O. Box 210, Windsor, ON N9A 6K1 · 519-255-3200



July 5, 2019

Honourable Lisa M. Thompson
Minister of Education
22nd Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto, ON M7A 1L2

REÇU LE :

14 AOUT 2019

SECTEUR DE LA DIRECTION

Dear Minister Lisa Thompson:

The Greater Essex County District School Board's (GECDSB) Special Education Advisory Committee (SEAC) would like to acknowledge and support Bill 44 to amend the Education Act to provide for board activities to promote awareness and understanding of Fetal Alcohol Spectrum Disorder (FASD), including best practices to support pupils who may have FASD. Currently, the GECDSB provides an annual professional development session each fall for teachers who have students in their classrooms identified with FASD. However, any additional professional development supports or awareness initiatives from the Ontario Ministry of Education would be beneficial to our educators who work diligently to support all students on a daily basis.

Sincerely,

Mary-Ann Fuduric, Chair
Special Education Advisory Committee
Greater Essex County District School Board

CC: Chairs of Ontario Special Education Advisory Committees



Reçu 3 août 2019

Le lundi 26 août 2019

L'honorable Stephen Lecce
Ministère de l'Éducation
438, avenue University, 5e étage
Toronto, Ontario M7A 2A5

Monsieur le Ministre,

Le Comité consultatif en enfance en difficulté (CCED) du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est souhaite vous faire part de ses inquiétudes en lien avec les changements proposés quant au ratio maître/élèves au palier secondaire ainsi que de l'obligation de suivre quatre (4) cours en ligne pour tous les élèves de la 9e à la 12e année,

Dans un modèle d'éducation inclusif comme celui du CECCE, les élèves présentant des besoins particuliers se retrouvent en grande majorité dans les classes dites régulières. Les méta-analyses de Hattie démontrent qu'en ajoutant 3 à 6 élèves à des titulaires, le nombre d'élèves en difficulté augmente de façon considérable. Le nombre d'élèves à grands besoins est directement proportionnel à la taille de la classe. Puisqu'il y aura moins de services pour ces élèves, une diminution du taux d'obtention du diplôme d'études secondaires ainsi que les défis sociaux s'ensuivront.

Selon le modèle proposé par le gouvernement, les élèves du secondaire se verront dans l'obligation de suivre quatre (4) cours en ligne durant leurs études secondaires. Les élèves présentant des troubles d'apprentissage devront accomplir les tâches pédagogiques et diverses évaluations sans l'appui d'une enseignante ou d'un enseignant en présentiel. Puisque l'appui direct est essentiel pour la réussite des élèves présentant des défis au niveau de leur apprentissage, les membres du CCED souhaitent éviter un taux d'échec accru ainsi que les conséquences qui s'ensuivent.

En conclusion, les membres du CCED du CECCE vous demandent de revoir les décisions prises relatives au nombre d'élèves par salle de classe au palier secondaire et à l'obligation de suivre quatre (4) cours en ligne pour les élèves du secondaire.

Dans l'attente d'une réponse favorable à notre requête, veuillez recevoir, monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente du CCED et
conseillère scolaire du CECCE,

Mme Monique Briand

La présidente du CECCE,

Mme Johanne Lacombe

c.c. Membres du Comité consultatif de l'enfance en difficulté
Monsieur Réjean Sirois, directeur de l'éducation
Présidences des CCED des conseils scolaires de l'Ontario